



# Dans les pas d'une juge d'instruction

Ce 21 février sort « Ni juge ni soumise », un petit bijou de film documentaire. Soit le cheminement mi-gore mi-savoureux de la juge atypique Anne Gruwez.

Les ex-piliers du magazine-culte « Strip-tease », Jean Libon et Yves Hinant, n'ont pas renoncé à leur exploration des turpitudes de l'âme. Avec ce nouveau film documentaire, fruit d'un travail de 3 ans, ils offrent une peinture magistrale de la société, où leur style est reconnaissable: surréalisme, crudité sans limite qui le dispute à la drôlerie canaille de la vie dans ses aspects sordides. Le rendu ne serait pas aussi magistral s'ils n'avaient convaincu la juge d'instruction Anne Gruwez, déjà protagoniste il y a dix ans dans un numéro de « Tout cela (ne vous rendra pas le Congo) » intitulé « Le flic, la juge et l'assassin », de filmer son quotidien, et notamment ses péripéties

pour retrouver l'assassin de deux prostituées. Un grand case d'il y a vingt ans pour lequel elle ira jusqu'à aller déterrer un cadavre presque frais pour prélèvement d'ADN.

Anne Gruwez est un personnage en soi, croisement entre Yolande Moreau et la nonnette comparse : Louis de Funès, car, oui, madame la juge ne possède que des 2 CV, mais avec toute la zwanze de Bruxelles pure souche. Avec des r qui roulent, un r rasé fait de pics d'exclamation, qui oscille entre le

châtié et « il faut appeler un chat un chat ». Un personnage, donc! Mais n'allez pas lui parler de séries télé, cela l'« insupporte ». « En 50 minutes, les scénaristes placent toujours trois histoires: l'enquête policière, l'élément sentimental et l'élément de stress personnel, je vous laisse conclure à l'absurdité du format! »

## LA FROIDEUR DU MÉTIER

De fait, la réalité qu'elle côtoie dépasse souvent la fiction lambda. Dans son bureau, se succèdent les interrogatoires les plus glaçants, de la maîtresse SM au voleur récidiviste, en passant par une mère qui lui explique avoir tué son enfant parce qu'elle le croyait habité par le diable. Une succession de tableaux tétanisants que le spectateur ne peut s'empêcher d'écouter. Parce que le morbide fascine autant qu'il rebute?

« Les faits divers, c'est nous », analyse Anne Gruwez. « Nous avons tous quelque part en nous, latente, une pulsion meurtrière, de faire du pognon, sexuelle, de sadisme. Le délinquant, lui, fait un pic de cette pulsion, dépasse la censure; il représente l'absence d'interdits sur des pulsions que nous portons tous en nous. C'est l'effroi et l'attraction, et en même temps, il nous permet d'éjecter la pulsion que nous avons en nous, c'est la catharsis; c'est hyperconnu depuis l'Antiquité! »

Face à ces délinquants de tous ordres, Anne Gruwez est tout bonnement désarçonnante, elle est capable d'asséner des vérités crues avec une candeur enfantine. Sur ce paradoxe repose aussi l'effet « bonne surprise » du documentaire. Que la principale intéressée ramène à l'essence de la fonction: « Les gens s'étonnent que rien ne me décontenance. A cela, je réponds que le métier prime. Je dois serrer au plus près les faits et la personnalité pour que le juge qui condamnera ou acquittera puisse se rendre compte de l'état dans lequel était la personne au moment des faits. C'est au cœur du métier du juge d'instruction d'apporter au procès les éléments qui vont permettre tant à l'accusation qu'à la défense de requérir ou plaider à la fois les faits et la personnalité. »

Après autant d'années de pratique, elle a son « arsenal » de décryptage. Tenez Abdeslam, elle vous fiche son billet qu'il est issu d'un mariage consanguin. « Cela entraîne des dégénérescences, c'est purement scientifique. Je ne dis pas que c'est la seule explication à la délinquance, mais la consanguinité est un réel problème sur lequel j'insiste dans le vide depuis belle lurette. » Mais elle n'a pas perdu sa foi en la nature humaine. « L'autre, quel qu'il soit, me sauvera toujours, parce qu'il devient mon intérêt dans lequel je me jette, comme dans la mer salvatrice », nous surprend encore madame la juge. Atypique et poétesse, à découvrir. ■

ANTONELLA SORO

« Croisement improbable entre Yolande Moreau et la nonnette comparse Louis de Funès, madame la juge ne possède que des 2 CV! »



## INITIATRICE d'un programme de réinsertion

En 2010, de sa rencontre avec Tahar Elhmdaoui, assistant social, est né le Dispositif relais, un programme d'accompagnement des détenus. « En prison, nous établissons avec lui un projet de vie pour sa sortie. Ensuite, ce contrat est proposé au juge et nous accompagnons la personne dans sa sortie et dans les démarches dans lesquelles elle s'est engagée. L'autre principe est "la porte ouverte", il ne s'agit pas de prendre rendez-vous auprès de son "réfèrent". A travers cela, le détenu se sent exister et reconnu, ces deux notions sont capitales pour la réinsertion », nous résume Anne Gruwez.